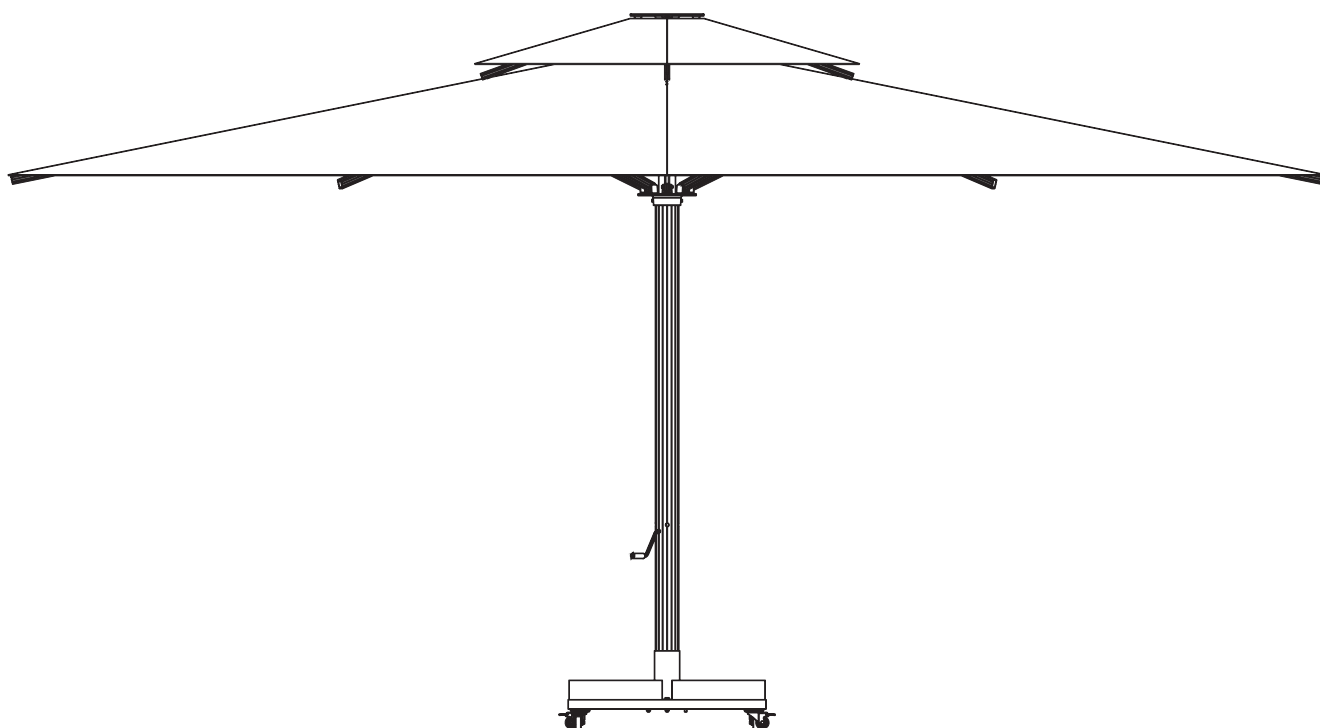


CAPRI

NOTICE D'UTILISATION



Fabriqué en France



www.senest.fr

Senest est une marque de Parasols Wingleon

PARASOLS
wingleon[®]
www.wingleon.fr

SOMMAIRE

1. Informations générales	2
2. Identification du produit	2
3. Options du produit	2
4. Consignes de sécurité	2
5. Installation du parasol	3
6. Ouverture et fermeture	3
7. Entretien et nettoyage	4
8. Stockage	4
9. Garantie	4
10. Contact fabricant	4

1. Informations générales

Merci d'avoir choisi un parasol CAPRI de la marque SENEST PARASOLS.

Le parasol CAPRI est un équipement de protection solaire conçu pour un usage extérieur, aussi bien privé que professionnel (terrasses de cafés, hôtels, restaurants, espaces de loisirs).

Il a pour fonction principale de protéger les utilisateurs contre le rayonnement solaire et d'améliorer le confort thermique en période d'ensoleillement.

Le parasol CAPRI est fabriqué à partir de matériaux de haute qualité, sélectionnés pour leur résistance, leur durabilité et leur esthétique. Il est conçu pour être utilisé dans des conditions normales d'ensoleillement et de vent modéré.



IMPORTANT

Ce parasol est destiné exclusivement à la protection solaire. Il ne constitue pas une protection contre les intempéries telles que la pluie, les orages, le vent fort ou la neige. Une utilisation non conforme peut entraîner des dommages matériels et des risques pour les personnes. Avant la première utilisation, il est impératif de :

- Lire attentivement l'ensemble de cette notice.
- Vérifier que toutes les pièces sont présentes et en bon état.
- S'assurer que le parasol est installé sur un support ou un pied adapté.

2. Identification du produit

- Modèle : CAPRI
- Usage : Protection solaire professionnelle (hôtels, restaurants, cafés)
- Toile : Acrylique haute qualité, déperlante et anti-moisissure
- Monture : Aluminium anodisé EN-AW-6060-T6
- Baleines : 8 baleines aluminium 25×40×2 mm
- Mât : Mât central télescopique en aluminium EN-AW-6005-T6
- Ouverture : Manivelle + système de freinage

3. Options de produit

- Socle
- Housse de protection
- Bavolets
- Gouttières
- Eclairage Led
- Personnalisation

4. Consignes de sécurité



IMPORTANT – À LIRE AVANT UTILISATION

Le non-respect des consignes de sécurité énoncées ci-après peut entraîner des dommages corporels, matériels et engager la responsabilité de l'utilisateur.

- Le parasol doit impérativement être installé sur un support stable et conforme, adapté à son poids et à ses dimensions.
- Il est strictement interdit d'utiliser le parasol sans un système de fixation ou de lestage adéquat.
- Le parasol doit être immédiatement refermé dès l'apparition de conditions météorologiques défavorables.
- Le mécanisme d'ouverture et de fermeture doit être actionné sans à-coups ni forçage et uniquement avec la manivelle fournie.
- Toute modification du produit (perçage, ajout d'éléments, transformation du mécanisme ou de la structure) est strictement interdite.
- Utiliser exclusivement des accessoires et des pièces de rechange d'origine.
- Il est interdit de suspendre tout objet, équipement ou charge au mât, aux baleines ou à la toile du parasol.
- Il est interdit à quiconque de grimper, s'asseoir, se suspendre ou se balancer sur le mât, les baleines ou la toile.
- Lors des opérations d'ouverture et de fermeture, toute présence d'enfants à proximité immédiate du parasol doit être évitée.
- Les éléments mobiles (manivelle, système télescopique, pièces articulées) présentent des risques de pincement et de choc.
- Une exposition prolongée aux rayons UV, même à l'ombre d'un parasol, peut présenter des risques pour la santé (coups de soleil, vieillissement cutané, lésions oculaires).
- Il est recommandé de compléter l'utilisation du parasol par des mesures de protection adaptées, telles que :
 - le port de vêtements couvrants,
 - l'application d'une protection solaire adaptée,
 - le port de lunettes de soleil conformes aux normes en vigueur.Une attention particulière doit être portée aux

enfants, dont la peau et les yeux sont plus sensibles au rayonnement UV.

■ La présente notice doit être conservée et transmise à tout nouvel utilisateur.

■ La responsabilité de SENEST PARASOLS ne saurait être engagée en cas :
de non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation non conforme ou détournée du produit, de conditions climatiques inadaptées, de défaut d'installation ou de fixation, d'usure normale ou de négligence, de dommages causés à des tiers, y compris des enfants, du fait d'une utilisation inappropriée.

5. Installation du parasol

AVERTISSEMENT – INSTALLATION OBLIGATOIREMENT CONFORME

Une installation non conforme du parasol CAPRI peut entraîner des risques de chute, de basculement ou de blessures graves. L'installation doit être réalisée par une personne compétente, dans le strict respect des instructions ci-dessous.

5.1 Conditions préalables à l'installation

Avant toute installation, il est impératif de :

- Vérifier que le parasol est complet, intact et sans défaut visible.
 - S'assurer que toutes les pièces (mât, baleines, toile, manivelle, visserie) sont présentes et en bon état.
 - Installer le parasol uniquement sur une surface plane, stable et résistante.
- Ne jamais installer le parasol sur un sol meuble, en pente ou instable.
Toute anomalie constatée doit entraîner l'arrêt immédiat de l'installation.

5.2 Choix et mise en place du système de fixation

Le parasol CAPRI doit obligatoirement être fixé à l'aide d'un système de maintien adapté, conforme aux dimensions et au poids du parasol.
Types de fixation autorisés:
Pied de parasol lesté (dalles, masses ou socle adapté)
Ancrage au sol, uniquement s'il est prévu pour ce modèle.

Interdictions

Il est strictement interdit d'utiliser un pied sous-dimensionné. Il est interdit d'utiliser des solutions de fortune (parpaings, sacs de sable non sécurisés, cales improvisées). L'utilisateur est seul responsable du choix du système de fixation.

5.3 Mise en place du parasol

- Positionner le pied ou le système d'ancrage sur la surface choisie.
- Vérifier la parfaite horizontalité du support.
- Insérer le mât du parasol dans le logement prévu à cet effet.
- Serrer fermement les dispositifs de blocage.
- Vérifier la verticalité du mât avant toute ouverture.

Le parasol ne doit en aucun cas être ouvert tant que la stabilité n'est pas parfaitement assurée.

5.4 Première ouverture après installation

- Procéder à l'ouverture du parasol progressivement, à l'aide de la manivelle.
 - S'assurer que la toile se déploie correctement, sans accroc ni tension anormale.
 - Vérifier que le mécanisme arrive en butée et se verrouille correctement.
- Ne jamais forcer le mécanisme.
En cas de résistance anormale, interrompre immédiatement l'opération.

5.5 Vérifications après installation

Après installation et ouverture complète, il convient de :

- Vérifier la stabilité générale du parasol.
- Contrôler l'absence de jeu au niveau du mât et du pied.
- S'assurer que les baleines sont correctement déployées.
- Vérifier que la zone autour du parasol est dégagée et sécurisée.

5.6 Obligations de l'utilisateur

- Vérifier régulièrement la stabilité du parasol, notamment après déplacement.
- Adapter le système de fixation en fonction de l'environnement (zone ventée, usage professionnel).
- Refermer le parasol en cas d'absence, de vent ou de conditions météorologiques défavorables.

6. Ouverture et fermeture

Ouverture

Retirer la housse de protection.
Actionner la manivelle.
Ouvrir lentement jusqu'au blocage complet.

Fermeture

S'assurer que le parasol est propre et sec.
Refermer doucement le mécanisme.
Installer la housse de protection.

 Ne jamais forcer le mécanisme.

7. Entretien et nettoyage

Un entretien régulier est indispensable afin de garantir la durabilité, le bon fonctionnement et l'aspect esthétique du parasol CAPRI. Tout défaut d'entretien peut entraîner une dégradation prématurée du produit et exclure toute garantie.

7.1 Entretien de la toile

Nettoyer la toile exclusivement à l'aide d'eau tiède et d'un savon doux ou d'un détergent non agressif.

Utiliser une éponge ou une brosse souple.

Rincer abondamment à l'eau claire afin d'éliminer tout résidu de produit.

Interdictions

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, détergents chimiques, eau de Javel ou nettoyeurs haute pression.

Ne pas brosser à sec une toile sale.

Ne pas laver la toile en machine.

La toile doit être totalement sèche avant toute fermeture du parasol afin d'éviter l'apparition de moisissures.

7.2 Entretien de la structure

Nettoyer le mât, les baleines et les éléments en aluminium à l'aide d'un chiffon doux légèrement humide.

Sécher soigneusement après nettoyage.

Vérifier régulièrement :

le serrage des vis et éléments de fixation, l'état des baleines, le bon fonctionnement du mécanisme d'ouverture.

 Toute pièce défectueuse ou endommagée doit être remplacée avant une nouvelle utilisation.

7.3 Fréquence d'entretien recommandée

Usage privé : nettoyage régulier selon exposition et environnement.

Usage professionnel (CHR) : entretien renforcé et contrôles fréquents recommandés.

8. Stockage

Un stockage inadapté peut entraîner des dommages irréversibles sur la toile et la structure du parasol.

8.1 Stockage temporaire (usage quotidien)

- Toujours refermer complètement le parasol lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Installer impérativement une housse de protection adaptée.
- S'assurer que la toile est propre et sèche avant la mise en housse.

En cas de vent, même modéré, le parasol doit être refermé sans délai.

8.2 Stockage longue durée / hivernal

En période de non-utilisation prolongée ou hivernale :

- Démonter le parasol si possible.
- Nettoyer intégralement la toile et la structure.
- Laisser sécher complètement tous les éléments.
- Stocker le parasol dans un local sec, ventilé et à l'abri de l'humidité.
- Ne pas poser d'objets lourds sur la toile ou la structure démontée.

 Il est formellement déconseillé de laisser le parasol installé et exposé en permanence durant la période hivernale.

8.3 Conditions environnementales de stockage

Éviter les locaux humides, non ventilés ou exposés à des variations extrêmes de température.

Ne pas stocker le parasol à proximité de produits chimiques, solvants ou sources de chaleur.

En période hivernale, démonter et ranger le parasol si possible.

9. Garantie

Le parasol CAPRI est garanti 2 ans contre tout défaut de fabrication, dans le cadre d'une utilisation normale.

La garantie ne couvre pas :

- Les dommages dus au vent ou aux intempéries
- L'usure normale
- Une mauvaise installation ou utilisation

10. Contact fabricant

SENEST PARASOLS une marque de PARASOLS WONGLEON

■ Adresse : 17 allée 4

Zone INOVA 3000

88150 THAON-LES-VOSGES

■ Téléphone : 03 29 29 60 00

■ Email : info@senest.fr

■ Site web : www.senest.fr